



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 18 septembre 2018, s'est réuni le mardi 25 septembre 2018 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Philippe WESTRELIN, Patricia ROBIN, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Brigitte VIDAL, Jean-Marc GARNIER, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Chems SALLAH, Jocelyne BUSTAMENTE, Mahamadou SIRIBIE, Franck BARBEY, Stéphanie MANDREA, Guillaume MELOT, Imen CHERIF, Paul EUZIERE, Mekia Noura ADDAD, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTART, Damien VOARINO, Philippe-Emmanuel de FONTMICHÉL, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

- Monsieur Philippe WESTRELIN (prend part aux délibérations N°135 à N°162 et N°179 à N°180)
- Monsieur Pascal PELLEGRINO (prend part aux délibérations N°135 à N°157 et N°179 à N°180)
- Monsieur Jean-Paul CAMERANO (prend part aux délibérations N°135 à N°164 et N°179 à N°180)
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE (prend part aux délibérations N°135 à 145, N°164 à N°178 et N°181 à 182)
- Madame Stéphanie MANDREA (prend part aux délibérations N°135 à N°154 et 179 à N°180)

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Ali AMRANE

ABSENTS SANS PROCURATION :

- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI
- Madame Mireille BANCEL

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Madame Myriam LAZREUG (prend part aux délibérations N°140 à N°182)
- Madame Mékia Noura ADDAD (prend part aux délibérations N°147 à 182)

PROCURATION :

- Monsieur Philippe WESTRELIN à Monsieur le Maire
- Monsieur Pascal PELLEGRINO à Madame Mélanie ZARRILLO
- Monsieur Ali AMRANE à Madame Valérie DAVID
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Monsieur Mahamadou SIRIBIE
- Madame Stéphanie MANDREA à Monsieur Guillaume MELOT
- Madame Mékia Noura ADDAD à Monsieur Paul EUZIERE
- Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 26 juin 2018.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

2018 - 150 POSE D'UNE PLAQUE COMMEMORATIVE CHARLES NEGRE

Questions diverses :

Château DITER

Demande de réparations au nom de la ville de Grasse

**2018 - 135 BUDGET PRINCIPAL
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n° 2 du Budget principal, par chapitre telle qu'elle vous est proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 10 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI (2voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 136 BUDGET ANNEXE SERVICE ASSAINISSEMENT
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n°1 du Budget annexe du Service de l'assainissement, par chapitre telle qu'elle vous est proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 10 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI (2voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 137 BUDGET ANNEXE SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n°1 du Budget annexe du Service de distribution d'Eau Potable, par chapitre telle qu'elle vous est proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 10 voix contre :
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO,
Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI (2voix), Madame SANJUAN.

**2018 - 138 BUDGET ANNEXE - REGIE D'EXPLOITATION CINEMA STUDIO
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n° 2 de la Régie d'Exploitation du Cinéma Studio, par chapitre, telle qu'elle vous est proposée.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 139 BUDGET PRINCIPAL 2018
TRANSFERT GARANTIES D'EMPRUNTS**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ACCORDER** le transfert de garantie à 100 % des emprunts n°1054062 et 1040389 au profit de la société 3F Résidences.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 140 BUDGET PRINCIPAL 2018
GARANTIES REAMENAGEMENT D'EMPRUNTS
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
SA D'HLM LOGIREM**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **ACCORDER** la garantie à hauteur de 100 % des emprunts réaménagés n°0885079, 00885081, 00885073 et 0885080 souscrits par la SA d'HLM LOGIREM auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 141 AFFECTATION DES LOCAUX EX LYCEE DE CROISSET
AUX BUDGETS ANNEXES EAU – ASSAINISSEMENT**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** l'affectation des locaux sis ex Lycée de Croisset aux budgets annexes de l'eau potable et de l'assainissement tels que décrits ci-dessus.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 – 142 MARCHÉS PUBLICS – PORTE À CONNAISSANCE DES DÉCISIONS PRISES DURANT LA
PÉRIODE DE JUIN 2018**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de cette délégation relative aux marchés publics.

2018 - 143 **RENOUVELLEMENT URBAIN**
OPERATIONS FACADES SUR LE CENTRE HISTORIQUE ET DEVANTURES
COMMERCIALES SUR PLACE AUX AIRES ET RUE JEAN OSSOLA
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **AUTORISER** à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville :

Façade 2 rue du Thouron - 06130 GRASSE

Bénéficiaire : Syndicat des copropriétaires 2 rue du Thouron
Syndic bénévole : M PIERREL
Subvention allouée : **7 675 €**

Façade 12-14 Rue de L'Oratoire – 06130 GRASSE

Bénéficiaire : copropriété 12-14 rue de l'Oratoire
Syndic professionnel : ALLFRA IMMOBILIER
Subvention totale allouée : **5 358 €**

Façade 15 Rue Jean Ossola – 06130 GRASSE

Bénéficiaire : SCI AB
Subvention totale allouée : **13 920 €**

Façades 4 Rue Amiral de Grasse – 06130 GRASSE

Bénéficiaire LA FONCIERE HABITAT ET HUMANISME
Subvention totale allouée : **22 762 €**

Façades 14 Rue Gazan – 06130 GRASSE

Bénéficiaire INDIVISION FANTON D'ANDON
Subvention totale allouée : **62 554 €**

Façades 1 Rue des sœurs – 06130 GRASSE

Bénéficiaire SCI HOTEL COURT DE FONTMICHEL
Subvention totale allouée : **18 691 €**

Façade 27 Rue Amiral de Grasse – 06130 GRASSE

Bénéficiaire SCI DENIZ
Subvention totale allouée : **6 670,80 €**

Commerce 9 rue Jean Ossola - 06130 GRASSE

Bénéficiaire : M BEGHELLI – LA SPAGHETTERIA
Subvention allouée : **3 000 €**

- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 144 RENOUELEMENT URBAIN
OPERATION DE RESTAURATION DES PORTES DU CENTRE HISTORIQUE
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

- **AUTORISER** le versement des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville ;

Copropriété : 4 rue Amiral de Grasse– 06130 GRASSE

Propriétaire HABITAT ET HUMANISME
Subvention allouée : **350 €**

Copropriété : 15 rue Jean Ossola – 06130 GRASSE

Propriétaire SCI AB
Subvention allouée : **350 €**

Copropriété : 27 rue Amiral de Grasse – 06130 GRASSE

Propriétaire SCI DENIZ
Subvention allouée : **350 €**

- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 145 PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
RENOUELEMENT URBAIN
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
RETROCESSION DU CŒUR D'ÎLOT DES MOULINETS
CORRECTION APPOREE A LA DELIBERATION n°227 DU 12 DECEMBRE 2017**

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **APPROUVER** la rétrocession à l'euro symbolique, des parcelles d'emprise du cœur d'îlot des Moulinets et des passages attenants, tels que définis ci-dessus;
- **AUTORISER** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir entre la SPL Pays de Grasse Développement et la Ville de Grasse et tout autre document relatif à cette opération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 – 146 COMPOSITION COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER
MODIFICATION**

Monsieur le Maire

Préciser que la commission est composée :

du Maire ou son représentant,
de 6 membres du Conseil Municipal titulaires dont deux appartenant aux groupes d'opposition,
de 6 membres du Conseil Municipal suppléants dont deux appartenant aux groupes d'opposition,
de 5 personnes qualifiées

- **DESIGNER** en qualité de représentants du Conseil Municipal :

6 Titulaires :

Madame Valérie COPIN
Madame Nicole NUTINI
Madame Dominique BOURRET
Monsieur Jean-Paul CAMERANO
Madame Magali CONESA
Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

6 Suppléants:

Madame Catherine BUTTY
Madame Anne-Marie DUVAL
Monsieur Christophe MOREL
Madame Brigitte VIDAL
Madame Mekia Noura ADDAD
Madame Corinne SANJUAN

- **DESIGNER** en qualité de personnalités qualifiées :

Le Directeur des finances,
La Chef du service de la commande publique,
Le ou les Directeurs Généraux Adjointes en charge du dossier concerné,
Des représentants d'associations d'usagers
Le Contrôleur de gestion

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2018 - 147 CESSION D'UN TENEMENT FONCIER SUR LES COMMUNES D'OPIO ET CHATEAUNEUF

Monsieur le Maire

- **ADOPTER** le principe de la cession moyennant le prix de 7 500 000 euros avec la société Omnium Investment Co.
- **DIRE** que le prix de cession en deçà de l'avis des domaines est motivé par l'incomplétude de ce seul tènement en lui-même pour pérenniser l'activité golfique et des investissements à réaliser.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer tous les actes et documents nécessaires à cette cession, notamment l'acte de vente à intervenir avec la société Omnium Invest concernant les parcelles cadastrées Section A n°301, 326, 327, 328, 329, 330, 909, 963, 965 et 1071 sur la commune d'OPIO et cadastrées section AS n°2 et 4 sur la commune de Châteauneuf pour un montant de 7 500 000 € dont les modalités de paiement seront le versement de 4 000 000 € le jour de la signature, de 1 500 000 € avant le 31 décembre 2019 et de 2 000 000 € avant le 31 décembre 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour, 11 voix contre :

Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Madame SANJUAN, Monsieur CAMERANO et 1 abstention : Madame VIDAL.

**2018 - 148 ARCHIVES COMMUNALES
DON MONFORT**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à accepter le don d'archives de Madame Dominique Monfort.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 149 ARCHIVES COMMUNALES
DONS FROITZHEIM ET GUERIN**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à accepter les dons d'archives de Messieurs Jean-Pierre Froitzheim et Simon Guérin.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2018 - 150 RETIREE

2018 - 151 POSE D'UNE PLAQUE COMMEMORATIVE HONORE FRAGONARD

Monsieur le Maire

- **ACCEPTER** la fabrication et la pose de cette plaque rue Courte pour un montant de 1 500 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 152 PHYT'AROM GRASSE
19ème CONGRES INTERNATIONAL D'AROMATHERAPIE ET DE PHYTOTHERAPIE
APPLIQUEES
MODIFICATION DE LA TARIFICATION EN VIGUEUR**

Madame Catherine BUTTY

1/ **ADOPTER** l'actualisation tarifaire des frais d'inscription au congrès proposée en annexe 1 (comparaison tableau annexe 2).

2/ **MODIFIER** les tarifs de location des stands précédemment délibérés (CM 20/09/2016) :

-Location d'un espace stand : **250 € TTC**

(1 table, 2 chaises, 1 grille caddie, 1 branchement électrique, 2 badges exposants)

-Location d'un espace stand avec accès aux conférences et aux actes pour une personne : **400 € TTC**

Les repas ne sont pas inclus.

3/ **MAINTENIR** les dispositions précédemment adoptées (tableau annexe 2) :

Il convient de prévoir un certain nombre de gratuités ; certains partenaires collaborant étroitement à l'organisation de ce congrès (communication, prêt de visuels ou de matériel, travaux de traduction, conférenciers, comité scientifique et comité de pilotage) pourront bénéficier d'un droit d'accès gratuit aux conférences, d'une gratuité de stand et/ou d'un espace atelier gratuit.

Les frais d'inscription au congrès et ceux de location de stand ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

Ces tarifs et dispositions sont en vigueur jusqu'à une prochaine délibération modificative.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2018 - 153 PROJET MARTELLY : CONSTITUTION D'UN ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUME ET CESSION DU VOLUME N°1 CREE A CET EFFET

Monsieur Christophe MOREL

- **AUTORISER** l'ensemble du dispositif décrit ci-dessus permettant la nécessaire division rationnelle en volume de l'ensemble immobilier dont l'assiette portera sur un tènement d'une contenance cadastrale approximative de 2252 m² à distraire de la parcelle cadastré Section BE n°285, à savoir :
 - l'acquisition par la commune de Grasse des lots de copropriété n° 1 et 2 de l'ensemble immobilier, soumis au régime de la copropriété, cadastré Section BE n°285 moyennant, pour les raisons sus indiquées, le versement de l'euro symbolique à la SPL Pays de Grasse Développement.
 - l'annulation de l'Etat Descriptif de Division actuel du 12 mars 1971
 - la d'un Etat Descriptif de Division en Volume qui sera établi sur la base des travaux réalisés par M. David PIERROT, Géomètre-Expert à Cannes, dont un projet est annexé à la présente délibération
- **AUTORISER** à la suite de ces opérations, la cession du volume n°1 à la SPL Grasse Développement moyennant, pour les raisons sus indiquées, le versement de l'euro symbolique.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à négocier puis à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir (a) dans le cadre de cette acquisition des lots de copropriété n°1 et 2 de l'ensemble immobilier par la commune à la SPL Pays de Grasse Développement, (b) l'annulation de l'Etat Descriptif de Division, (c) la création de l'Etat Descriptif de Division en Volume, (d) la cession par la commune à la SPL Pays de Grasse Développement du volume numéro UN créé ; les mutations foncières s'opérant moyennant, pour les raisons sus indiquées, le versement de l'euro symbolique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 10 voix contre :

Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Madame SANJUAN.

**2018 - 154 ELARGISSEMENT DU CHEMIN DES CAMPANETTES
ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE DE PARCELLES**

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de l'acquisition à l'euro symbolique des 2 parcelles sises entre les n°35 et 45 Chemin des Campanettes cadastrées section EY n°673 pour 21 m² et n°375 pour 35 m² appartenant à la SAS SCALAE.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe Morel, Adjoint délégué à signer pour le compte de la Commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment, l'acte authentique appelé à constater le transfert de propriété au profit de la collectivité.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2018 - 155 VENTE D'UNE MAISON, 118 ROUTE DE SAINT MATHIEU

Monsieur Christophe MOREL

- **AUTORISER** le principe de la vente de l'immeuble communal sis, 118 route de Saint Mathieu au prix minimum de 275 000 euros.
- **FIXER** la mise à prix net vendeur à 250 000 euros.
- **DONNER MANDAT** à Maître Jean-Philippe VOUILLON, notaire, afin d'engager la procédure de mise en vente de ce bien via le Service « Immo-Interactif ».
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir dans le cadre de la mise en œuvre de cette procédure et de ce mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 2 voix contre :
Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 2 abstentions : Monsieur de FONTMICHEL et. Madame SANJUAN.

2018 - 156 ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE DE LA PARCELLE AP N°9

Monsieur Christophe MOREL

- **ADOPTER** le principe de l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section AP n°9 d'une superficie de 9 060 m² appartenant à l'indivision GAU.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe Morel, Adjoint délégué à signer pour le compte de la Commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment, l'acte authentique appelé à constater le transfert de propriété au profit de la collectivité.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 157 SUPPRESSION DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE)
DU QUARTIER DE LA GARE**

Monsieur Christophe MOREL

- **ACTER** l'abandon des équipements publics prévus et non réalisés au PAE devenus non nécessaires sur le quartier de la gare.
- **APPROUVER** la suppression du PAE de la gare au motif qu'une partie importante des équipements publics pour lequel il avait été instauré ne sont plus nécessaires. Sa suppression entraînant de plein droit le rétablissement de la taxe d'aménagement.
- **DECLARER** que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et d'information suivantes :
 - affichage pendant 1 mois en mairie
 - mention de cet affichage dans deux journaux locaux diffusés dans le département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 7 voix contre :
Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Madame SANJUAN et 3 abstentions : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2018 - 158 CONGREGATION DES PETITES SŒURS DES PAUVRES
ABROGATION DU TITRE D'EXISTENCE LEGALE**

Madame Valérie COPIN

- **EMETTRE** un avis favorable sur la demande d'abrogation du titre d'existence légale de l'établissement que gérait la congrégation des Petites sœurs des pauvres au 41, rue Jean JUGAN à GRASSE.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à transmettre cet avis au Préfet.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 159 JARDINS DU MIP
CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE LA COMMUNE ET LA CAPG**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** les termes de la convention de prestation de service entre la commune de Grasse et la CAPG.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2018 - 160 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE PARTIE DU SERVICE AMENAGEMENT-FONCIER DE LA CAPG A LA COMMUNE DE GRASSE

Madame Valérie COPIN

- **AUTORISER** la mise à disposition d'une partie du service aménagement-foncier de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse à la commune de Grasse,
- **APPROUVER** les modalités et conditions générales de la convention de mise à disposition et ses pièces ci-après annexées,
- **APPROUVER** le principe d'un « projet d'engagement de service » qui pose le cadre d'organisation des relations et de l'action entre la commune et la CAPG,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention de mise à disposition de service entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la commune de Grasse selon le modèle annexé, ainsi que tous les documents nécessaires concourant à la mise en œuvre du service commun, ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2018 - 161 ELARGISSEMENT DU PERIMETRE DU SERVICE COMMUN PLANIFICATION URBAINE

Madame Valérie COPIN

- **ACCEPTER** l'élargissement du périmètre du service commun planification urbaine à la commune de Grasse à compter du 1^{er} juillet 2018
- **APPROUVER** les modalités et conditions générales du projet de convention et ses pièces ci-après annexées
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention relative au fonctionnement du service commun entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la commune de Grasse selon le modèle annexé, ainsi que tous les documents nécessaires concourant à la mise en œuvre du service commun. ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 162 CREATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS
TABLEAU DES EFFECTIFS
MODIFICATION**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** les créations de poste.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2018 et suivants.
- **APPROUVER** le tableau des effectifs communaux annexé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 6 abstentions:
Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO et 4 voix contre : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Madame SANJUAN.

**2018 - 163 INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS
MODIFICATION DU TABLEAU DE REPARTITION**

Madame Valérie COPIN

- **MODIFIER** le tableau de répartition comme suit :
Madame Imen CHERIF, conseillère municipale, percevra une indemnité individuelle fixée à 11.828 % de l'indice brut 1022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 37 voix pour, 6 abstentions:
Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO.

2018 - 164 TABLEAU DES EMPLOIS

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** le Tableau récapitulatif des emplois.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2018 et suivants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 165 CREATION D'UN POSTE DE CHARGE DE MISSION COORDINATEUR
PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DU COMMERCE EN CENTRE VILLE**

Madame Valérie COPIN

- **AUTORISER** la création d'un emploi de Chargé de Mission coordinateur promotion et développement du commerce en centre-ville à temps complet,
- **AUTORISER** la signature du contrat à intervenir si il y a lieu ainsi que de toutes les pièces y afférentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 7 abstentions:

Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL et 2 voix contre : Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2018 - 166 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION AUX ELUS
ACCORD MANDAT SPECIAL SALON SIEC (SALON DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL)**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** l'attribution d'un mandat spécial pour régularisation à Madame Valérie DAVID.
- **AUTORISER** le remboursement des dépenses engagées aux frais réels à hauteur de 489.56 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour et 2 voix contre : Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2018 - 167 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION AUX ELUS
ACCORD MANDAT SPECIAL PARTENARIAT GRASSE-LILLE**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** l'attribution d'un mandat spécial pour régularisation
- **AUTORISER** le remboursement des dépenses engagées aux frais réels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 7 abstentions:

Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL et 2 voix contre : Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2018 - 168 AUTORISATION DE PAIEMENT DES HEURES DE RECUPERATION ET DES CONGES NON
PRIS SUITE A UN DECES**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** le principe du paiement de l'indemnisation des heures de récupération et des congés non pris suite à un décès.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 169 REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS DE LA VILLE DE GRASSE
RIFSEEP : ELIGIBILITE DE NOUVEAUX GRADES DE LA FILIERE CULTURELLE**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** la mise en œuvre du nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (IFSE + CIA) pour les agents appartenant aux cadres d'emploi Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques, Attachés de conservation du patrimoine, Bibliothécaires, Conservateurs territoriaux de bibliothèques de la Ville de Grasse.
- **INSCRIRE** chaque année les crédits correspondant au budget de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 170 BOURSES ELITES
ADOPTION - ATTRIBUTION**

Monsieur Gilles RONDONI

- **ATTRIBUER** une bourse de : 450 € à Marie Lou BERTHIER
- **ATTRIBUER** une bourse de : 900 € à Céline BOUSREZ
- **ATTRIBUER** une bourse de : 250 € à Hugo CARMONA
- **ATTRIBUER** une bourse de : 650 € à Timéo LIXON
- **ATTRIBUER** une bourse de : 350 € à Roza SOPOSKI
- **ATTRIBUER** une bourse de : 750 € à Thomas TRINTIGNAC
- **ATTRIBUER** une bourse de : 650 € à Carla DAHAN
- **ATTRIBUER** une bourse de : 300 € à Pauline LANDRIEUX
- **ATTRIBUER** une bourse de : 700 € à Florian ZAWADKA
- **ATTRIBUER** une bourse de : 800 € à Maryline NAKACHE

- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2018.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 171 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ACCEPTATION D'UN MECENAT DE MONSIEUR MICHEL CRESP**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** les termes de la convention de mécénat en nature concernant les 171 affiches offertes par Monsieur Michel CRESP,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 172 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ACCEPTATION D'UN MECENAT DE MADAME MARTINE SCIALLANO**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** les termes de la convention de mécénat en nature concernant les œuvres de Messieurs Maurice ESTEVE et Jean-Marie BRISSON offertes par Madame Martine SCIALLANO.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 173 CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES
AVENANT N°1**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** l'augmentation de 1 220 € au fonctionnement des trois postes de psychologues pour l'année 2018,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1, afin de majorer le BP 2018.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2018.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 174 RESTAURATION SCOLAIRE SODEXO
KIT ALLERGIQUE DESTINE AUX ELEVES ATTEINTS D'ALLERGIES ALIMENTAIRES
LORS DE LA PREMIERE INSCRIPTION ANNUELLE A LA RESTAURATION SCOLAIRE**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à une prise en charge financière par la Ville du premier kit allergique destiné aux élèves atteints d'allergies alimentaires et titulaires d'un PAI.
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2018.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 175 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET A LA PARENTALITE (PSFP) POUR LES FAMILLES AVEC ENFANTS DE 3/5 ANS
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir avec l'Agence Régionale de Santé pour la mise en place du PSFP 3/5 ans.
- **SOLLICITER** les subventions auprès de l'Agence Régionale de Santé pour un montant de 3 000 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 176 CONVENTION DE FOURNITURE D'EAU POTABLE
AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU FOULON
AVENANT**

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** l'avenant à la convention de fourniture d'eau potable par la Ville de Grasse au SIEF pour l'acquisition d'eau permettant sa prorogation pour une durée d'un an renouvelable une fois. Le prix de l'eau est de 63, 92 euros HT/ m3 au 1^{er} janvier 2018. L'actualisation est semestrielle.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention et tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 177 CONVENTION FINANCIERE 2018 POUR L'ELABORATION DU SCHEMA
D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE LA SIAGNE**

Madame Nicole NUTINI

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder au versement de la subvention s'élevant à 11059 € pour l'année 2018.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits aux budgets de l'exercice 2018.
- **APPROUVER** les termes de la convention jointe à la présente délibération.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 – 178 ENTRAINEMENT AU TIR DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE
CONVENTION AVEC L'AVENIR DE GRASSE / AVENANT N°2**

Monsieur Jean-Marie BELVEDERE

- **APPROUVER** l'avenant n°2 avec l'association « L'Avenir de Grasse » tel qu'annexé à la présente.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer ledit avenant ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne dénatureront pas la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 179 DUP REALISATION D'UNE AIRE DE RETOURNEMENT
CHEMIN DES PLAINES DE MALBOSC
DELIBERATION COMPLETE**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **CONFIRMER** le dispositif tel que figurant dans la délibération du 27 juin 2017 susvisée sollicitant de l'autorité préfectorale l'émission des arrêtés d'utilité publique et de cessibilité avec au préalable la mise aux enquêtes conjointes.
- **PRECISER** et **COMPLETER** en ces termes les éléments relatifs aux superficies et aux travaux devant figurer dans le dossier constitué en vue de solliciter l'ouverture conjointe des enquêtes d'utilité publique et parcellaire.
- **APPROUVER** le projet décliné dans la présente en ce qui concerne les travaux et leur coût.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 32 voix pour, 10 voix contre :
Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Madame SANJUAN.

**2018 - 180 ESPACES PUBLICS
CONVENTION TRIPARTITE AVEC LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ET
LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE POUR L'ENTRETIEN DU
PARKING DE COVOITURAGE DE LA R.D.9**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **APPROUVER** les termes de la convention tripartite passée entre le Département des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la Commune de Grasse relative à l'entretien du parking de covoiturage sur la Route départementale 9,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer les conventions initiales, ainsi que toute pièce de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 181 ANIMATION DE NOEL
ADOPTION DES TARIFS**

Madame Aline BOURDAIRE

- **ADOPTER** les tarifs « location de chalets » et « Patinoire » :

- Caution pour réservation d'un chalet par les exposants :	100,00 € TTC
- Location chalet de Noël, espace commercial de 7.2m ² (chalet de 3x2.4) (par jour électricité compris) les 15 et 16 décembre	50,00 € TTC
- Location chalet autour de la patinoire, espace commercial de 7.2m ² (chalet de 3x2.4) (par jour électricité compris) du 21 décembre 2018 au 6 janvier 2019	10,00 € TTC
- Prix d'entrée (avec patins)	3 €
- Vente de gants	3 €
- Gratuité sur présentation d'une invitation. Ces invitations seront à la discrétion du cabinet du Maire.	

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2018 - 182 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2018**

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- **AUTORISER** le versement de deux subventions exceptionnelles pour un montant de 3 500 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante pour les associations bénéficiant d'une subvention.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2018.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le 26 septembre 2018

Le Maire,

Jérôme VIAUD
Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse